

La revue de l'atelier

#9

DECEMBRE 2016

JEUNES EN ERRANCE



QU'EST-CE QUE L'ATELIER?

Afin de remplir au mieux sa mission de veille, d'accueil et d'orientation, le Samusocial de Paris a ouvert un espace d'échanges et de réflexion : l'atelier du Samusocial de Paris. Au rythme de rencontres thématiques trimestrielles, l'atelier propose aux différents acteurs de la lutte contre la grande exclusion de réfléchir sur les pratiques et représentations, savoirs et savoir-faire. La revue de l'atelier offre une trace écrite et un prolongement de ces rencontres.

SOMMAIRE

DOSSIER

DE QUI PARLE-T-ON ?	04
ACCOMPAGNER LES JEUNES	05
L'ASE ET LA RUE : DES MILIEUX POREUX	07
APPRENDRE L'AUTONOMIE	09

REPORTAGES

LA HALTE JEUNES	11
2 ^{ÈME} CHANCE	13

ENTRETIENS

À L'ÂGE OÙ L'ON SE PLACE	15
LA DÉMARCHÉ DE PRÉVENTION D'ARC 75	18

TÉMOIGNAGES	19
-------------	----

REMERCIEMENTS

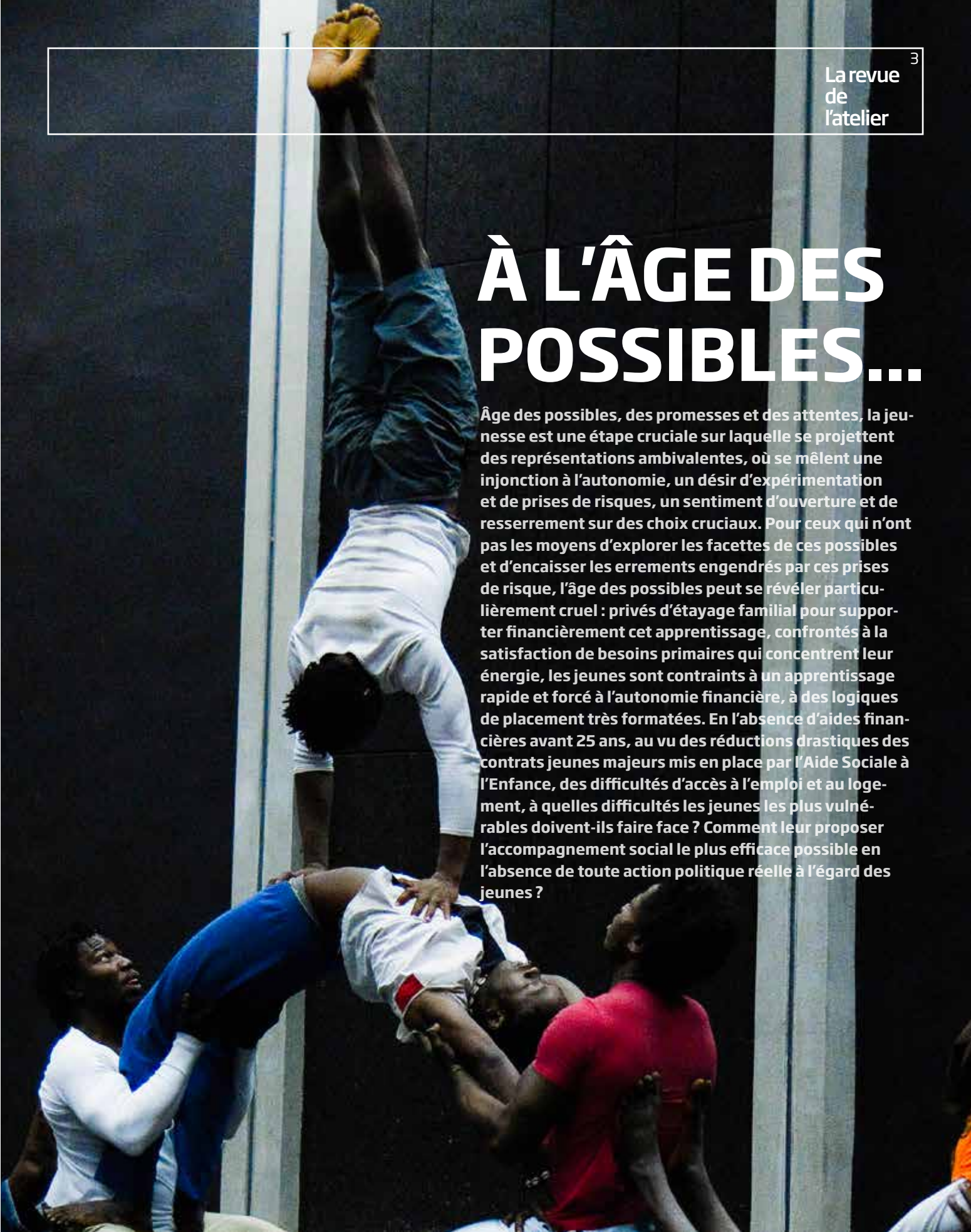
Nous remercions François Chobeaux, Gaëtan Dujardin, Isabelle Fréchon et Corinne Guigou pour leur participation à la rencontre de l'Atelier qui s'est tenue le 20 octobre 2016, . Merci également à Céline Rothé, Natacha Lachouri et Emmanuelle Sarb pour les entretiens qu'elles nous ont accordés, à l'équipe de la Halte Jeunes, de la PAJ, du Refuge et de l'École de la deuxième chance pour nous avoir accueillis à leurs côtés. Merci enfin à Jeanne, Thomas, Régis, Yann, Aïcha, Nico et Xavier d'avoir partagé avec nous leur histoire.

REVUE DE L'ATELIER - DÉCEMBRE 2016 -
59, RUE LEDRU ROLLIN - 94 200 IVRY-SUR-SEINE
WWW.SAMUSOCIAL.PARIS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : CHRISTINE LACONDE • RÉDACTEUR EN CHEF : STÉPHANE DELAUNAY • RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE : JULIA PEKER • DESSINS : S. DELAUNAY • IMPRESSION : STIPA.

À L'ÂGE DES POSSIBLES...

Âge des possibles, des promesses et des attentes, la jeunesse est une étape cruciale sur laquelle se projettent des représentations ambivalentes, où se mêlent une injonction à l'autonomie, un désir d'expérimentation et de prises de risques, un sentiment d'ouverture et de resserrement sur des choix cruciaux. Pour ceux qui n'ont pas les moyens d'explorer les facettes de ces possibles et d'encaisser les errements engendrés par ces prises de risque, l'âge des possibles peut se révéler particulièrement cruel : privés d'étayage familial pour supporter financièrement cet apprentissage, confrontés à la satisfaction de besoins primaires qui concentrent leur énergie, les jeunes sont contraints à un apprentissage rapide et forcé à l'autonomie financière, à des logiques de placement très formatées. En l'absence d'aides financières avant 25 ans, au vu des réductions drastiques des contrats jeunes majeurs mis en place par l'Aide Sociale à l'Enfance, des difficultés d'accès à l'emploi et au logement, à quelles difficultés les jeunes les plus vulnérables doivent-ils faire face ? Comment leur proposer l'accompagnement social le plus efficace possible en l'absence de toute action politique réelle à l'égard des jeunes ?



DE QUI PARLE-T-ON ?

FRANÇOIS CHOBEAUX, ANIMATEUR DU RÉSEAU "JEUNES EN ERRANCE", RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE VST, VIE SOCIALE ET TRAITEMENTS.

Aujourd'hui très floue, la catégorie de « jeunes en errance » a été créée dans les années 90, à une époque où personne n'employait la notion d'errance. En arpentant les festivals, j'ai découvert une population de jeunes visiblement à la dérive, traînant dans les marges de ces grandes manifestations, dans les campings, sur les parkings, derrière les scènes, autour des commerçants.

Ces jeunes semblaient dans des dynamiques de marginalité importantes, bien accrochés à l'alcool et autres produits en tout genre. Certains avaient avec eux des chiens, des sacs à dos, et ils portaient sans arrêt des histoires familiales dramatiques ou très dures, en même temps qu'ils revendiquaient le choix de leur vie présente.

Pendant quelques années, la notion de « jeunes en errance » a reposé sur cette description sociologique de ceux qu'on appelle aujourd'hui les punks à chiens, sans réelle définition.

L'errance, un notion diffuse

A partir de 1995, l'errance a commencé à devenir une notion plus diffuse. Des rapports ont évoqué l'errance immobile des jeunes de cités, l'errance psychique des SDF de l'agglomération parisienne, chaque groupe professionnel utilisant le terme pour qualifier son public, sans qu'on puisse vraiment comparer les populations entre elles.

En parlant des jeunes en errance de manière générale on a fait une erreur scientifique, celle de naturaliser une population, au lieu de prendre en considération que chacun n'est pas en errance comme un autre. Les engagements actifs, dans la vie, diffèrent selon chacun.

Aujourd'hui, à Calais, parviennent des individus qui fuient un

monde de malheur. Pour arriver jusqu'à Calais sans mourir il faut tenir. Ces personnes ont le projet clair de passer en Grande-Bretagne. Jusqu'à Calais elles n'étaient pas en errance, elle avaient un projet migratoire difficile, et se retrouvent bloquées. Et si c'était le traité de Schengen qui fabriquait les personnes en errance à Calais, en les plaçant face à un mur ?

Une absence de projet

L'errance peut être définie autrement que de manière descriptive : des personnes (et non des publics) sont en errance quand elles n'ont plus ou pas de projet. Leur projet, aussi fragile était-il, s'est écroulé, le plus souvent parce que les personnes ont été très malmenées dans leur petite enfance, le système de place-

ment de l'ASE contribuant souvent à les maltraiter. Elles sont alors bien incapables d'avoir un quelconque projet, de savoir qui elles sont, de désirer pour elles-mêmes, de connaître leurs possibili-

tés et leurs limites. Si parfois les projets s'écroulent, en creusant les histoires individuelles on s'aperçoit toutefois aussi que ce qui semblait aller bien avant l'échec n'allait en fait pas si bien que ça depuis le début, et que tout était vrillé depuis l'enfance.

L'errance est bien évidemment un objet professionnel, mais il faut sortir des descriptions catégorielles sociologiques pour aller vers des dynamiques psychologiques, en les croisant avec des déterminations socio-culturelles ou sociales vécues.

Les personnes sont en errance quand elles n'ont pas de projet.



ACCOMPAGNER LES JEUNES

GAETAN DUJARDIN EST DIRECTEUR DU PÔLE INSERTION JEUNES DE L'ANRS (ASSOCIATION NATIONALE DE RÉADAPTATION SOCIALE). AU SEIN DE CE PÔLE, DEUX SERVICES ACCUEILLENT ET ACCOMPAGNENT PLUS SPÉCIFIQUEMENT LES JEUNES DE 18 À 25 ANS EN SITUATION D'ERRANCE, LA PERMANENCE ACCUEIL JEUNES (PAJ), ET LE SERVICE INSERTION JEUNES (SIJ).

Les jeunes qui passent par ces deux services sont tous en situation de grande précarité, sans domicile pour la plupart et sans soutien familial. En France, il n'existe pas de dispositif national d'aide aux jeunes de cette tranche, trop vieux pour bénéficier de l'ASE, trop jeunes pour le RSA.

La PAJ, un accueil de jour

La PAJ est un accueil de jour pour jeunes adultes. Les jeunes viennent parce qu'ils peuvent prendre un petit déjeuner, se doucher, laver leur linge, mettre leurs af-

aires dans des consignes. Au milieu de toutes ces prestations utiles, deux éducateurs accueillent les jeunes, gèrent le fonctionnement du lieu, se saisissent des différentes demandes des jeunes pour tenter de mobiliser avec eux leur désir et leur projet, pour introduire une temporalité au long cours.

Si la PAJ répond aux besoins primaires, le SIJ vient après, quand les jeunes souhaitent du changement dans leur vie. Au SIJ, les jeunes viennent en demandant à être accompagnés. Chacun a un référent

parmi les six éducateurs, un suivi renforcé avec un rendez-vous au moins une fois par semaine, pour mettre en place des démarches très concrètes autour de l'hébergement, de la formation, de la santé, etc.

Il est très schématique de catégoriser des profils de jeunes, cependant nous pouvons tout de même identifier quelques parcours types. Un certain nombre de ces jeunes sont issus de familles chaotiques, souvent maltraitantes ou violentes. Parmi eux, les jeunes qui sont passés par les dispositifs de protection de l'enfance

représentent en moyenne un tiers des jeunes accompagnés. D'autres jeunes, mis à la porte à l'âge adulte, sont issus de familles fragiles, déstabilisées par des événements liés à la précarité économique, ou encore à la sexualité du jeune (grossesse, coming out) ou à la recomposition familiale (arrivée d'un beau parent). D'autres jeunes souffrent de pathologies psychiatriques qui génèrent de l'errance et des ruptures. Enfin, nous accueillons également des jeunes migrants.

Priorité aux aides concrètes

L'important dans l'accompagnement est d'abord d'être en mesure de répondre aux

Repérer les moments d'apaisement et les relations bénéfiques.

besoins fondamentaux des jeunes. On ne peut pas demander à un jeune de s'engager dans un processus d'insertion sans lui proposer des réponses très concrètes à ses besoins primaires, un endroit où dormir, de quoi manger et rester propre. Au SIJ, nous gérons quelques chambres d'hôtel, nous avons la possibilité de donner des tickets restaurant. Mais dans la plupart des cas il ne suffit pas non plus de proposer un hébergement, de la nourriture et un travail. Nous recevons des jeunes en colère, marqués par des conduites d'échec ou des conduites à risque. Chaque démarche faite par le jeune doit pouvoir être articulée à une dimension plus psychologique, politique ou existentielle.

L'accompagnement, ses résonances cliniques et politiques

Les démarches d'insertion ont toutes des résonances subjectives qu'il faut prendre en compte dans l'accompagnement. Par exemple, refaire une

pièce d'identité demande de fournir une attestation de domiciliation (où je vis ?) et un extrait d'acte de naissance où apparaît la filiation (d'où je viens ?). Chercher du travail demande de présenter un CV, qui est un bilan écrit du parcours du jeune (qu'ai-je fait de ma vie ?). Aborder ces résonances avec les jeunes peut aider à prévenir les conduites d'échec.

Le récit de vie est un élément important dans ce travail. Nous nous appuyons dessus pour aller chercher non pas seulement les traumatismes, mais également les bons moments, repérer les moments d'apaisement et les relations bénéfiques dans ces parcours, autant d'éléments dans lesquels les jeunes pourront puiser de la force. Le travail éducatif s'oriente vers tout ce qui pourra aider à faire des choix et des compromis, à trouver l'apaisement face aux contraintes des structures d'hébergement ou des entreprises. Par ailleurs, nous avons besoin également d'aller chercher les ressources disponibles dans l'entourage du jeune, les partenaires et les adultes en appui.

Les dimensions clinique et politique sont indissociables dans l'accompagnement. Comment accepter de faire société, d'"être parmi les autres", de faire des compromis, accepter les défauts d'autrui, accepter de ne pas être tout puissant ? Ce travail sur le lien social est indissociable de son versant clinique visant à restaurer l'image de soi, et reconnaître ses ressources.



L'ASE ET LA RUE : DES MILIEUX POREUX ?

ISABELLE FRECHON EST RESPONSABLE DE L'ÉTUDE ELAP QUI SUIT LE PARCOURS DE 1600 JEUNES PLACÉS PAR L'ASE. CETTE ÉTUDE A PERMIS DE TRAVAILLER SUR LE TEMPS DE LA SORTIE DU PLACEMENT, ET DES CONDITIONS DE VIE DES JEUNES PRIS EN CHARGE PAR L'ASE.

Le monde des jeunes pris en charge par l'ASE et celui de la sans-domiciliation sont relativement poreux, mais il faut faire attention au point de vue adopté. Beaucoup de sans-domicile ont eu un parcours ASE, mais quand on regarde dans l'autre sens, beaucoup s'en sortent parmi les jeunes pris en charge par l'ASE.

L'étude sans-domicile menée par l'INED et l'INSEE en 2012 a permis de dénombrer 23% d'anciens placés parmi les utilisateurs de services aux sans-domicile. Ce chiffre est très important et ils sont plutôt plus jeunes que ceux qui n'ont pas connu le placement (34% ont moins de 30 ans vs 23% parmi les autres utilisateurs). Ces anciens placés ont des spécificités par rapport à d'autres sans-domicile, notamment une enfance malheureuse, davantage

de maltraitances subies, et ils sont davantage à avoir fait une tentative de suicide que les autres sans domicile.

Des galères de logement avant l'ASE

L'étude ELAP permet d'en savoir plus sur les jeunes pris en charge à l'ASE. Même si la précarité n'apparaît jamais comme le motif principal d'une mesure de placement dans les rapports des travailleurs sociaux, plus d'un quart ont déjà connu des galères de logement avant d'être placés, au point de ne pas savoir où dormir un soir, et 12% ont connu la rue. Parmi les mineurs isolés étrangers, 65% ont connu de grosses difficultés de logement avant leur prise en charge par l'ASE, et 53% ont déjà vécu à la rue. Ces jeunes ayant connu des galères de logement arrivent principalement à l'ASE

après 15 ans. À 17 ans et plus encore, à 18-20 ans, ces jeunes vivent dans des logements collectifs parfois semblables à ceux proposés aux sans-domicile, des foyers

semblent se répéter au sein même de l'ASE, mettant à mal tous les repères à chaque fois : changer d'école, reformer un entourage, se réadapter à une nouvelle équipe éducative.

23% d'anciens placés parmi les SDF.

jeunes travailleurs, des hôtels davantage que des familles d'accueil ou des maisons d'enfants à caractère social.

Durant leur prise en charge à l'ASE, ces jeunes ont également des parcours plus chaotiques : malgré leur arrivée tardive à l'ASE, un quart d'entre eux ont connu au moins 5 placements, et parmi ceux qui ont connu la rue, ils sont plus d'un tiers. Une forme d'errance institutionnelle s'établit, car les ruptures

Si seuls 9% des jeunes de l'ASE ne sont pas en formation à 17 ans, ceux qui ont connu des galères de logement sont plus du double. Leur filet de sécurité pour s'insérer est également bien moins étayé : la plupart d'entre eux sont en rupture avec leurs parents sans possibilité de renouer le lien. En cas de difficultés financières, 46% d'entre eux ne connaissent personne susceptible de les aider, et 80% des MIE sont dans la même difficulté.

Des fragilités qui entachent l'avenir

Une vulnérabilité résidentielle précoce perdure donc à l'âge adulte. Les effets insidieux des politiques de fin de parcours viennent porter elles aussi leurs coups sur les trajectoires des jeunes. Les parcours scolaires des jeunes pris en charge par l'ASE sont formatés pour être très courts, conduire très rapidement à l'autonomie financière, et les conditions d'entrée en contrat jeune majeur sont de plus en plus restrictives. Au moment où le nombre de contrats jeune majeur devrait augmenter avec l'arrivée des mineurs isolés étrangers, il tend à se réduire parfois de manière drastique sur certains départements, mettant les jeunes les plus en difficulté dans des situations très problématiques. 42% des jeunes de 17 ans sont sortis sans CJM, ou avec un contrat très court. Ce contrat agit comme un filtre sélectionnant de manière très formatée les moins vulnérables parmi les vulnérables, ceux

qui ont un projet scolaire dans lequel tout se passe bien, ceux qui acceptent les règles édictées par les lieux d'accueil.

Trop de contraintes

Certains jeunes majeurs, fatigués de l'institution, ne souhaitent pas de contrat jeune majeur, dont ils connaissent toutes les difficultés et les restrictions : leur choix interroge les contraintes attachées à cette institution, d'autant plus problématiques que les jeunes sont désormais majeurs. Ils entrent dans la période de l'expérimentation, certains d'entre eux décident de retourner dans leur famille, ou de vivre avec un conjoint. Or si ces nouvelles expériences ne se passent pas comme envisagées, elles marquent souvent une rupture avec l'ASE, car il est bien difficile d'y retourner après 18 ans une fois qu'on en est sorti.



APPRENDRE L'AUTONOMIE

CORINNE GUIGOU EST ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE À LA SUITE ÉDUCATIVE
JEAN COXTET, UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS, QUI AC-
CUEILLE 36 JEUNES, ENTRE 17 ET 21 ANS.

Les contrats jeunes majeurs sont financés par les départements, et chaque département a des pratiques différentes. Certains ont même supprimé le contrat jeune majeur. À l'ASE de Paris a été créé le service éducatif jeune majeur, qui repose entièrement sur l'idée que le jeune doit avoir élaboré un projet. Pour nous, élaborer un projet, c'est déjà un projet.

L'hébergement

Nous hébergeons les jeunes dans de petites chambres de bonne de la RIVP, qu'ils peuvent aménager comme ils le souhaitent. Ce sont des chambres d'étudiant avec toilettes sur le palier, certaines avec des douches.

Pour répondre à la solitude des jeunes et pouvoir les accueillir, nous avons fait le choix de grands locaux ouverts jusqu'à 22h. Les jeunes sont très contents de sortir des structures de vie collectives qu'ils ont pu connaître lors de leur placement, mais vivre seul les confronte à eux-mêmes, et aux problèmes de voisinage. À leur arrivée, ils viennent presque tous les jours au local, puis leurs visites s'espacent, au fur et à mesure qu'ils construisent leur réseau.

Les jeunes peuvent recevoir dans leur chambre, car il n'est pas cohérent de leur tenir un discours responsabilisant et de leur interdire d'avoir des amis, une sexualité. Ils

Les jeunes peuvent recevoir dans leur chambre, car il n'est pas cohérent d'avoir un discours responsabilisant et d'interdire d'avoir des amis.



peuvent accueillir jusqu'à 22h et le week-end : dans l'ensemble, cette règle qui repose sur la confiance fonctionne bien. Quand il y a trop de problèmes de voisinage le week-end, on peut par exemple passer à un week-end sur deux. Punir à 18 ans est très compliqué, on est rapidement coincés par les sanctions qu'on peut apporter. Quand on pose des interdits il faut les tenir, il est donc important de se laisser des marges de manœuvre sans être dans l'interdit rigoureux.

L'accompagnement

Nous rencontrons les jeunes au moins une fois par semaine, deux ou trois fois quand ils cherchent une formation ou un travail, et les locaux sont toujours ouverts entre midi et 22h, pour discuter, regarder la télévision, les ordinateurs, rencontrer les éducateurs.

Chaque éducateur a environ 9 ou 10 jeunes en référence, et s'occupe de l'ensemble des besoins des jeunes (administration, santé, formation, recherche d'emploi, liens avec l'école, sortie). Pour travailler la sortie, nous avons désigné l'un d'entre nous comme référent des jeunes sortants, et nous travaillons la séparation de l'intérieur de la structure.



REPORTAGE

LA HALTE-
JEUNES

« La rue ça fait vieillir, ça fatigue ». Du haut de son jeune âge, Suresh a connu déjà bien des galères. Un père « pas sérieux », une mère malade, Suresh est placé par l'Aide Sociale à l'Enfance à l'âge de 5 ans, mais il n'a jamais vraiment compris pourquoi. Ses week-ends chez son père lui donnaient l'impression d'une vie en rose. À 14 ans, il fait donc la demande de retourner vivre chez lui. Demande acceptée, son père donnait le change aux services sociaux.

Après quelques semaines, Suresh connaît cependant les coups et les menaces, une violence inavouable et insupportable : « je n'ai jamais confié mon problème à personne, je ne parle pas beaucoup, et je ne comprenais pas l'origine du problème. Mon père me menaçait si je parlais. » Qui solliciter quand on est un enfant face à la violence de sa famille ? L'ASE n'a transmis aucun numéro à contacter, l'école ne

Beaucoup de jeunes qui fréquentent le lieu refusent d'appeler le 115.

semble offrir aucune prise non plus. « J'ai goûté à la rue, je retournais chez mon père, puis dans la rue, je dormais dans les squares, dans le métro, dans les immeubles, je faisais des allers-retours en permanence entre la rue et mon père. » À 18 ans, Suresh trouve un appartement, puis suite à un événement traumatisant dont il préfère ne pas parler, il se retrouve de nouveau dehors, en pleine dépression.

Orienté à la Halte Jeunes par une association, il vient régulièrement. L'assistante sociale lui trouve un foyer, mais le mélange des âges et des éducations est un redoutable déclencheur de conflits, et Suresh se fait exclure. Dans le dernier foyer où il est allé, il a tenu 3 mois. Depuis 6 mois, il dort dehors, souvent dans le parc de Bercy, ou dans des renforcements abrités qu'il trouve dans la rue.

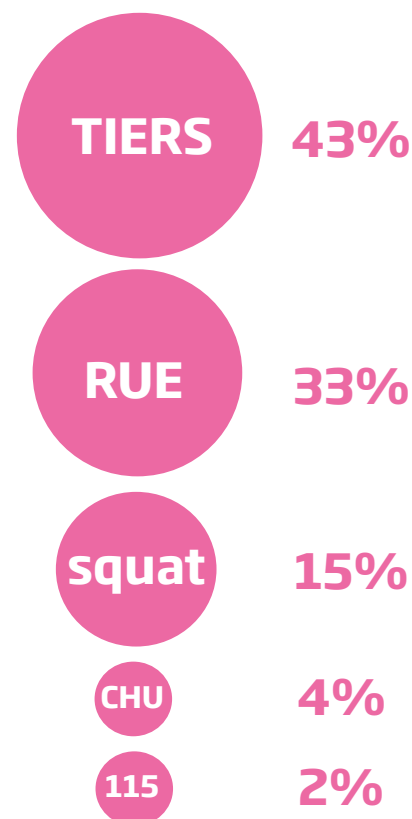
Tous les jours, la Halte Jeunes accueille un public mixte entre 18 et 25 ans. Entre 50 et 80 jeunes y passent chaque jour, dont 5 à 6 nouveaux venus. Ce sont essentiellement des hommes, car les jeunes femmes trouvent en général assez rapide-

ment des solutions d'hébergement. Les jeunes viennent prendre un petit-déjeuner, un repas le midi. Ils peuvent se doucher, laver leurs vêtements, voir un travailleur social, se poser, participer aux activités, équitation, foot, percussions. Le public est très changeant, beaucoup sont seulement de passage à Paris, ils vivent à droite à gauche au rythme des festivals en été.

Beaucoup des jeunes qui fréquentent le lieu refusent d'appeler le 115. Le manque de structures dédiées aux jeunes hommes ne les y encourage pas. En dépit de ses mauvaises expériences à la Boulangerie et de ses difficultés à joindre le 115, Suresh n'a toutefois pas renoncé. Tous les jours, il appelle le 115. Mais à part quelques très rares nuits à la Péniche le Fleuron, ses efforts ne sont pas récompensés. « Avant j'allais à la Boulangerie, maintenant ce n'est plus possible. Trop d'incivilités. Je dors dans des endroits cachés. Je viens à la Halte en journée, mais quand c'est fermé le week-end,



HÉBERGEMENT INITIAL



j'ai fait ».

Ben Ali son frère fréquente lui aussi la Halte très régulièrement. A la rue depuis un certain temps, il a connu lui aussi les familles d'accueil. « Sa situation est plus sérieuse encore que la mienne. Il sort de psychiatrie. » Ben Ali dort régulièrement au CHAPSA.

Comme Ben Ali et Suresh, les jeunes majeurs en rupture familiale et les sortants de prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance sont nombreux, les Français comme ceux pris en charge en tant que Mineurs Isolés Étrangers, car ils sont rares à pouvoir bénéficier d'un contrat jeune majeur qui leur permette de tenir le coup une fois qu'ils ont atteint leurs 18 ans. « En principe le contrat jeune majeur est prévu pour ceux qui ont un projet professionnel, une scolarité bien en place, mais il arrive souvent qu'en dépit de tout ça l'ASE les mette à la porte à leurs 18 ans, explique Christel, éducatrice spécialisée à la Halte. Récemment j'ai vu un jeune pris en charge comme mineur isolé. Ses résultats scolaires étaient excellents, il devait passer son bac à la fin de l'année, et pourtant son titre de séjour n'a pas été renouvelé. D'après lui, sa famille d'accueil a oublié de joindre une pièce à son dossier. Il a dû quitter la famille d'accueil et dormir dehors. »

2ÈME CHANCE

Présentes sur l'ensemble du territoire français, les écoles de la deuxième chance accueillent des jeunes sortis du système scolaire depuis plus d'un an, sans diplôme ni qualification, pour leur proposer des apprentissages à la carte, alternant stages en entreprise et remise à niveau des savoirs de base à l'école, sur une durée très variable, de 6 mois à plus d'un an en fonction de l'avancée du projet du stagiaire.

Romain, Xavier, Siam, Anna, Mamadou, Yann, Drissa, Hamza, Dylan et Djibri ont entre 18 et 25 ans. Tous ont décroché de l'école depuis un certains de temps, au cours d'une formation de bac professionnel, d'un CAP ou d'un

cursus général au collège ou au lycée. Certains sont à l'école de la deuxième chance depuis quelques semaines, d'autres depuis quelques mois. Le rythme très souple de l'école permet d'accueillir tous les 15 jours de petits effectifs d'une dizaine de jeunes, pour leur permettre de faire leur rentrée tout au long de l'année. La plupart sont orientés par la mission locale ou des points infos jeunesse. Travailler dans la vente, la petite enfance, l'accueil, le secrétariat, la cuisine, l'armée, la mode, l'informatique, devenir conducteur de bus ou conseiller clientèle, les projets sont variés. Après 3 semaines d'école, 3 stages ou plus, d'une durée de 15 jours à 1 mois permettent aux jeunes d'explorer différentes facettes du monde du travail et différents métiers. Certains

/// Parmi nos stagiaires, un certain nombre sont en instabilité résidentielle.

sont arrivés avec une idée professionnelle déjà bien précise, d'autres se sont appuyés sur l'équipe pédagogique de l'école et les stages pour construire un projet, et quelques-uns sont motivés par l'envie de travailler sans avoir encore de métier en tête. Après des années d'errance scolaire et pré-professionnelle, avoir l'ambition de construire un projet, c'est déjà un projet. Si 3 stages ne suffisent pas à certains pour se déterminer, ils auront la possibilité d'en faire davantage jusqu'à trouver une voie qui leur convienne.

« Avec le rythme décalé des rentrées successives tous les 15 jours, notre école accueille environ

450 stagiaires tout au long de l'année, et nous avons un taux de sortie positive de 77%, vers un stage, une formation ou un emploi », explique Vincent Doyet, directeur de l'école. « Beaucoup viennent de pays francophones et

ont la double nationalité, d'Algérie ou du Sénégal par exemple. Dans la promotion de cette semaine, l'un d'entre eux avait dormi sur un campement à la Chapelle la veille de notre entretien, et parmi nos stagiaires, nous en avons un certain nombre en situation d'instabilité résidentielle ».

Xavier a longtemps été dans ce cas avant d'être inscrit à l'école. Adopté bébé avant de quitter sa famille adoptive pour être remis aux mains de l'ASE à ses 10 ans, il a enchaîné les petits boulots sans trouver de contrat stable, après avoir échoué au CAP coiffure qu'il préparait. En l'absence de projet scolaire, l'ASE n'a pas proposé de contrat jeune majeur. Sans solution de logement, Xavier a vécu d'expédients pour trouver un toit et de quoi subvenir à ses besoins, notamment de la prostitution, dans le

Bois de Boulogne, sur internet à Paris et en province, au gré des rencontres de hasard.

« J'ai eu la chance d'échapper aux maladies, à la séquestration et autres violences, mais j'en ai eu assez de faire la pute, j'ai eu peur de voir la chance tourner. J'ai appelé le 115 tous les jours pour sortir de cette situation. Je savais qu'il fallait appeler tous les jours pour montrer ma motivation, et à force d'insister, ils ont finalement proposé quelques places par-ci par-là, à Romain Rolland, à la péniche. J'ai été orienté à l'Amicale du Nid qui m'a trouvé un logement, et la mission locale m'a conseillé de venir

à l'école de la deuxième chance pour réussir à trouver un contrat de travail. Ma conseillère m'a dit "si tu veux quelque chose de simple et rapide, c'est ce qu'il te faut". Sinon il y avait l'Epide, mais la discipline militaire, l'internat, le réveil en fanfare et les interdits, très peu pour moi. Ce n'est

pas facile de revenir dans le monde du travail, d'accepter d'être payé 50€ la journée alors qu'avant je faisais 150€ en une heure, mais je ne veux plus revenir en arrière. La vente me plaît beaucoup. Je viens de terminer un stage chez Marionnaud, j'aimerais poursuivre dans le domaine de la cosmétique, monter les échelons, et pourquoi pas aller jusque dans le milieu du luxe ! ».

■ ■ Après des années d'errance scolaire et pré-professionnelle, avoir l'ambition de construire un projet, c'est déjà un projet.

ENTRETIENS

À L'ÂGE OÙ L'ON SE PLACE

CÉLINE ROTHÉ, SOCIOLOGUE, VIENT DE PUBLIER *JEUNES EN ERRANCE, RELATIONS D'AIDE ET CARRIÈRES DE MARGINALITÉ*. ELLE TRAVAILLE DEPUIS PLUS DE 10 ANS SUR LA QUESTION, NOTAMMENT SUR LE TERRAIN DE LA VILLE DE RENNES OÙ ELLE EST INGÉNIEURE DE RECHERCHE À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE, ET ENSEIGNE À L'UNIVERSITÉ.

A quoi correspond la catégorie de « jeunes en errance » ?

Quand j'ai commencé à travailler sur cette notion, je me suis rendue compte que c'était une catégorie d'action publique plus qu'un public délimité. Cette catégorie a été diffusée après les arrêtés anti-mendicité pris dans les années 1993-1995, qui visaient en particulier les jeunes en errance dans les centres villes. S'en sont suivis un certain nombre de rapports sur ce nouveau public de l'action sociale, qui correspond à la population décrite par François Chobeaux à ce moment-là dans son ouvrage *Nomades du vide : des routards, une jeunesse qui ne projette pas dans l'avenir*.

Cela correspondait à un phénomène nouveau ?

Dans les années 90 la catégorie désignait une nouvelle manifestation juvénile d'un phénomène de société, des jeunes allant de festival en festival avec un look commun, une visibilité identifiable dans l'espace public. Cela correspondait à des pratiques nouvelles, même si le profil des jeunes concernés est connu, des jeunes marqués par des ruptures familiales, scolaires, et souvent par un long parcours ins-

/// Ces jeunes n'ont ni reconnaissance, ni utilité sociale.

titutionnel depuis l'enfance.

La catégorie est-elle toujours pertinente aujourd'hui ?

Aujourd'hui la catégorie est devenue instable, on ne sait pas trop quelles sont les frontières de ce public, et si on confrontait par exemple le public parisien et rennais, la description de ce public serait encore plus difficile. Au-delà de la catégorie, il faut plutôt chercher à réfléchir sur les trajectoires de ces jeunes, et comprendre comment elles mènent à la marginalité. Ainsi, on peut les rapprocher d'autres trajectoires juvéniles marquées par la vulnérabilité sociale. Aujourd'hui on pourrait engager le même type de réflexion pour penser d'autres formes de marginalités juvéniles, notamment déconstruire les parcours des jeunes radicalisés qui eux aussi souffrent d'un environnement socio-édu-

catif délétère, et qui sont également en recherche de place.

Quelles sont les stratégies de ces jeunes ?

Ces jeunes n'ont ni reconnaissance ni utilité sociale, alors même que la jeunesse est l'âge où l'on est censé se placer. Ils n'ont pas les moyens de s'insérer dans un cadre conventionnel, après avoir été malmenés et discrédités pendant l'enfance. Ils sont alors d'abord en recherche de liens vecteurs de reconnaissance sociale : leur marginalité leur permet d'être reconnus par leurs pairs, mais également par le reste de la société. Même s'il s'agit de la reconnaissance d'une identité déviante, elle leur donne un statut social qu'ils peuvent valoriser au sein de la communauté de rue. Cette reconnaissance transite également par les structures d'aide qui les accueillent car, en leur offrant de l'aide, elle valide leur droit à mener une existence marginale, et l'accueil inconditionnel que les professionnels y proposent permet de nouer un lien social important.

En quel sens parlez-vous de carrière de marginalité ?

On entre dans une carrière déviante à par-

|| Par la seule fréquentation de la structure, ils ont une place sociale.

tir du moment où la déviance devient un élément de désignation et de structuration sociale de l'identité. On fréquente des réseaux déviants, des personnes qui sont désignées comme vous, et pour le cas des jeunes « en errance » par exemple, des lieux où sont dispensées des aides professionnelles attachées à des éléments de l'identité déviante (ici celle de sans domicile par exemple, ou de toxicomanes). Le fait que ces lieux à bas seuil ne demandent aucune démarche en contrepartie de l'aide reçue indique aux jeunes que, par la seule fréquentation de la structure, ils ont une place sociale, une existence reconnue, et qu'ils peuvent être aidés à ce titre. De ce fait, ces lieux deviennent pour eux des lieux de marginalité où ils peuvent « se poser », être aidés et se rencontrer entre eux. Plus que des lieux d'aide ce sont des lieux intégrés à leur économie de vie.

Quels sont les seuils d'âge importants pour la jeunesse ?

Les jeunes se heurtent à de nombreux

seuils d'âge : la fin de la scolarité obligatoire à 16 ans, et la possibilité de toucher le RSA à l'autre bout, à 25 ans. Il y a également le seuil de la majorité pour la protection de l'enfance, parfois 21 ans lorsque les jeunes ont la chance d'obtenir un contrat jeune majeur, mais c'est de plus en plus rare. Entre 18 et 25 ans ils n'ont aucun filet de sécurité à part la famille, or les jeunes à la rue ont très souvent rompu les liens avec leur famille.

Au-delà des tranches d'âge, que recouvre le mot « jeunesse » ?

Il y a derrière ce mot une logique de placement social attendu très linéaire, censée signer l'entrée dans l'âge adulte : études, formation, emploi, logement. Les politiques et actions d'insertion cherchent souvent à raccrocher des jeunes en rupture à ces parcours conventionnels, mais ce n'est pas ce qu'ils cherchent, ils ne se projettent pas dans ces trajectoires normées. Les attentes sociales qui pèsent sur eux sont les mêmes que pour l'ensemble des jeunes alors qu'ils ont eu des parcours de vie très chaotiques et d'une manière générale, les attentes sociales qui portent sur la jeunesse sont très exigeantes.

Il s'agit du mythe que tant qu'on est jeune, tout est encore possible ?

Oui, mais les représentations sociales sont également ambivalentes, oscillant entre l'idée que les jeunes ne font rien pour sortir de leur situation, et une attention exacerbée à l'égard de leurs difficultés. Le lien que les professionnels entretiennent avec ces jeunes interroge beaucoup la notion de bien-être : ils souhaitent que ces jeunes

très marginalisés aillent mieux, mais qu'est-ce que cela signifie dans leur configuration de vie ? Lorsqu'ils racontent leurs parcours, ils comprennent qu'ils sont dans un tel état de difficulté et de souffrance que la première chose pour le travail social, c'est de nouer des liens, et c'est avant tout ce que recherchent les jeunes dans la plupart des lieux que j'ai pu fréquenter. A Rennes, une équipe d'éducateurs de rue s'inquiète beaucoup d'un nombre important de jeunes qui ne fréquentent plus les structures d'aide qu'ils utilisaient auparavant. Ces jeunes semblent se résigner au fait qu'ils ne peuvent plus être aidés, car beaucoup de nouvelles populations sont arrivées à la rue, et les aides disponibles



|| La première chose pour le travail social, c'est de nouer des liens.

n'ont pas augmenté assez, créant une forme de « concurrence ». La venue régulière dans les lieux dispensant des aides est une condition pour créer du lien social. Si les jeunes ne viennent plus, la crainte est qu'ils se marginalisent davantage et mènent une vie plus risquée encore.

La demande d'aide est compliquée ?

En l'absence de revenu minimum, il n'y a que des aides très ponctuelles pour les jeunes entre 18 et 25 ans. De plus, pour solliciter une aide les jeunes doivent encore une fois se raconter, montrer qu'ils ont un projet professionnel, un projet d'avenir, qu'ils veulent s'insérer, faire leurs preuves. Pour la moindre aide, des aides

parfois dérisoires, il faut demander.

Avez-vous noté une évolution du profil des jeunes rencontrés depuis les années 90 ?

Pendant un moment, les structures d'aide rennaises étaient très investies par les zonards, des jeunes faisant la route ou qui aimeraient faire la route, très addicts. L'an dernier j'ai été sollicitée par des éducateurs de rue, très inquiets de ne plus voir ces jeunes. Ils se demandaient comment continuer à les toucher, et où ils sont. Ces jeunes semblent avoir délaissé les accueils de jour où le public migrant est de plus en plus nombreux. L'entre-soi ne fonctionne plus dans ces lieux de sociabilité que sont les accueils de jour.

sitif d'insertion trop normatif est voué à l'échec. Pourquoi ne pas proposer des dispositifs plus souples, des formations musicales, des habitats mobiles, modulaires, plus adaptés à toute une partie des jeunes qui revendiquent leur identité de zonards ? Pour eux, toute solution d'insertion normative est une négation de leur identité. Être attentif à leurs choix et leurs attentes, c'est les respecter, et donc une manière d'aller vers eux, une forme de reconnaissance.



Où sont passés ces jeunes ?

A Rennes ils sont essentiellement dans des squats à la périphérie du centre-ville. Ils sollicitent de temps en temps le 115, pour demander une soupe ou une couverture.

Comment travailler avec les jeunes ?

Le plus important avec cette notion de jeunes, c'est de prendre en considération leur parcours plus que leur jeunesse et les attentes qui y sont attachées (avoir une formation, un emploi, trouver un logement). Vouloir inscrire un parcours marginalisé dans un dispo-

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION D'ARC 75

ENTRETIEN AVEC NATACHA LACHOURI, RESPONSABLE DU PÔLE DU 10^{ÈME} ARRONDISSEMENT D'ARC 75, ET EMMANUELLE SARB, CHEF DE SERVICE DE DEUX ÉQUIPES DE PRÉVENTION DU 10^{ÈME}.

Présentes sur quatre arrondissements parisiens, les 10^{ème}, 13^{ème}, 15^{ème} et 18^{ème}, les équipes d'Arc 75 ont pour cœur de métier la prévention spécialisée avec les jeunes de quartier, un mode d'intervention aujourd'hui fragilisé, certains départements faisant le choix d'y mettre fin.

Qu'est-ce que la prévention spécialisée ?

N.L. : C'est une démarche née après-guerre dans plusieurs grandes villes françaises, issue d'un mouvement bénévole et de l'éducation surveillée, pour aller chercher les jeunes là où ils sont. En 1972 la prévention spécialisée a été institutionnalisée dans le Code de l'action sociale et des familles, et les éducateurs spécialisés se sont professionnalisés. Afin de permettre au jeune d'adhérer, nous sommes très souples au niveau de nos équipes, et nous travaillons de manière complémentaire avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Rencontrez-vous beaucoup de jeunes en errance ?

N.L. : Les jeunes que nous rencontrons sont le plus souvent chez leurs parents, mais nous avons créé un foyer pour les cas d'errance. Il s'agit d'un CHRS pour 18-23 ans, le Relais 18, avec une double entrée SIAO et sortants de la protection de l'enfance. C'est une chance d'avoir un hébergement en interne, nous avons toujours la possibilité d'accueillir en urgence sur un canapé, mais c'est une solution de dernier recours si les réseaux de solidarité ne fonctionnent pas.

E.S. : Tout dépend de la définition de l'errance. Nous rencontrons des jeunes en instabilité résidentielle fréquente, qui naviguent d'une famille ou d'un copain à l'autre. Beaucoup ont encore plein de ressources, mais qui ne vont pas toujours sans contrepartie et mise en danger. Nous travaillons avec des jeunes souvent en

rupture du système scolaire, sans possibilité de se projeter dans l'avenir, de se raccrocher à des projets.

Comment allez-vous à la rencontre des jeunes ?

N.L. : Nous ne faisons pas de maraude, nous avons une présence éducative de rue. Nous occupons l'espace public, sans itinéraire ni temporalité prédéfinis, du lundi au dimanche de 7h à 22h, et parfois au-delà de 22h, en nous adaptant aux horaires les plus appropriés pour rencontrer les jeunes. Nous essayons également de ne pas être présents en permanence, pour que les jeunes aient le temps de souffler, et d'être sur des temps décalés, pour investir des moments de creux. De leur côté, les jeunes savent très bien où sont les éducateurs, ils peuvent venir à notre rencontre.

|| Nous ne faisons pas d'orientation, nous faisons avec le jeune.

Dans les quartiers, ce qui les stigmatise c'est le regroupement : ils sont pris dans des fonctionnements collectifs très forts, et les éducateurs naviguent en permanence entre l'individuel et le collectif. Il n'y a pas de recette, mais l'éducateur va voir un groupe, se présente d'abord comme personne et ensuite

dans sa fonction. Le plus souvent les jeunes nous connaissent avant. Comme ils sont marqués par des parcours institutionnels, nous nous efforçons de ne pas institutionnaliser la relation. L'éducateur est force de proposition pour développer la relation de confiance, proposant des sorties, des chantiers éducatifs rémunérés où il se rend avec lui.

Nous ne faisons pas d'orientation, nous faisons avec le jeune, ce qui change complètement la relation. Quand un adolescent entre en conflit avec son école, rien ne se débloque si on ne prend pas la peine de l'accompagner au rectorat par exemple.

Sur quel espace public intervenez-vous ?

N.L. : Beaucoup sur des sorties de collèges, des halls d'immeubles, des squares, des galeries marchandes, les gares de l'Est et du Nord, le jardin Villemin, c'est très variable. Il y a un important travail en immersion pour repérer le lieu et sa dynamique en amont. Nous intervenons sur des quartiers très populaires et sur des quartiers très gentrifiés : être en difficulté dans ces quartiers est très stigmatisant.



TÉMOIGNAGES

Jeanne, 18 ans

« Tout a commencé par une grosse embrouille avec ma mère. Mes parents sont divorcés, nous sommes trois enfants. Ma mère est très possessive, elle a des réactions très agressives quand nous allons passer du temps chez mon père, même si nous ne passons jamais plus que quelques heures, car mon père est alcoolique. Au retour d'une visite chez lui, ma mère m'a menacé de me mettre dehors. Quand elle a vu que je faisais mes affaires, elle s'est énervée, a tout cassé dans ma chambre et m'a frappée. J'ai réussi à partir chez mon père où j'ai passé une semaine, mais je ne pouvais pas rester davantage, il passe sa vie à boire du matin au soir.

"ELLE A COMPRIS QUE J'ÉTAIS HOMOSEXUELLE, ÇA LUI FAISAIT HORREUR."

Ma mère m'a proposé de revenir en disant qu'on allait parler, alors j'ai cédé. Elle m'a enfermée cinq jours dans ma chambre. Comme elle avait confisqué mon téléphone elle est tombée sur mes échanges avec ma copine, elle a compris que j'étais homosexuelle. La seule chose à laquelle elle pensait c'était l'acte, ça lui faisait horreur, elle a pétié les plombs. J'ai pu monter sur le toit à un moment où elle est sortie, pour prévenir les voisins qui m'ont passé un téléphone. J'ai alerté la police, elle est venue mais ne voulait pas que je parte de chez ma mère.

J'ai réussi à aller chez ma tante où je suis restée deux semaines. C'est là que j'ai pris contact avec le Refuge. J'avais déjà

fait des recherches à 17 ans, mais comme j'étais mineure ils ne pouvaient rien faire. Après avoir appelé le numéro d'urgence j'ai eu un entretien quelques jours plus tard, et depuis plus d'un mois ils m'hébergent dans un appartement où nous sommes 6, je partage une chambre double. Il faut payer 10% de son salaire quand on travaille, venir aider pour récupérer la nourriture de la Banque alimentaire. Je garde des enfants 3 heures par semaine ça me permet d'avoir un petit peu d'argent, et le reste du temps je viens au local de l'association.

Tout se passe vraiment très bien ici. Ce n'est pas notre famille mais c'est un soutien, car j'ai beau avoir une famille nombreuse je ne peux compter sur personne. Mon projet est d'entrer dans la police. Je n'ai pas mon bac mais on peut candidater sans le bac, après si je suis prise c'est un internat. »

"DANS LA RUE QUAND ON EST JEUNE, ON EST EN BANDE."

Régis, 20 ans



Depuis combien de temps fréquentez-vous la PAJ ?

Depuis 2 ans, à mon arrivée à Paris. Je suis sorti de la Martinique parce j'avais des problèmes là-bas avec mon entourage, pas d'amis et pas de boulot.

Vous viviez dans votre famille en Martinique ?

Oui, chez ma mère.

Où aviez-vous le projet de vivre en venant à Paris ?

Chez ma copine qui vivait à Dreux, mais ça n'a pas marché.

Thomas, 20 ans

« J'habitais seul avec mon père, mais c'est un alcoolique violent. On s'engueulait souvent, mais un soir il y a deux ou trois mois il a été plus violent que d'habitude. On en est venus aux mains, et j'ai eu peur pour ma vie. J'ai fait mon sac et je suis parti. J'étais en dépression, sous traitement, mais j'ai dû partir sans mes médicaments. Je ne pouvais aller chez le médecin, car mon père avait arrêté de payer ma mutuelle depuis un an, et je n'avais plus assez d'argent pour payer de ma poche, du coup quand je suis parti j'étais au fond du trou. J'ai appelé plusieurs membres de ma famille, mais ils ont tous donné raison à mon père. Sur le moment, j'ai voulu me jeter sous un train, mais un inconnu m'a sauvé de cette tentative de suicide. J'ai envoyé un message à ma meilleure amie qui m'a aussitôt hébergé, mais elle vivait en couple dans un studio, ce n'était pas tenable. J'ai pris contact avec Le Refuge dont m'avait parlé mon petit copain, et rapidement ils m'ont hébergé. Depuis deux mois, je suis dans un appartement pour 6 personnes, et ça

"QUAND JE SUIS PARTI, J'ÉTAIS AU FOND DU TROU."

À mon arrivée elle ne voulait pas me voir, alors je suis venu à Paris. Je me battais avec mes codétenus, alors on m'a mis dans une cellule seul.

Où avez-vous dormi à Paris ?

Personne ne pouvait m'héberger, alors j'ai vécu dans la rue. J'ai fait des cambriolages, je suis allé en prison 3 fois, je suis sorti depuis 1 an et demi. J'allais tout seul dans l'Essonne avec mon pied de biche, j'ai fait 3 récidives à 1 mois d'intervalle.

Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?

J'ai passé un bac pro électrotechnique, mais je ne l'ai pas obtenu. J'avais une carte d'agent professionnel de sécurité, mais en prison on m'a retiré ma carte.

Comment se sont passés vos emprisonnements ?

Où dormiez-vous à vos sorties de prison ?

Chez un ami, mais lorsque je suis sorti de prison la troisième fois il m'a mis dehors. C'est là que j'ai commencé à dormir dehors.

Comment dormiez-vous, dehors ?

Dans un parking à la BNF. J'étais avec tous mes potes, c'était moi le chef de la bande. Dans la rue quand on est jeune, on est en bande. On était au dernier sous-sol du parking, il faisait chaud. Quand je me suis retrouvé dehors à Paris j'ai repéré ce parking, je suis entré, je me suis dit que c'était une bonne place, alors j'ai pris mes affaires et j'y suis allé, puis j'ai

se passe très bien.

Mon CDD s'est arrêté au moment de mon départ de chez mon père, je suis donc en train de rechercher un emploi. A 17 ans, j'ai arrêté mes études pour aider ma sœur à payer ses factures, elle venait d'acheter une maison mais elle avait une leucémie, et c'était compliqué pour elle. Elle est décédée il y a 2 ans. Depuis mes 17 ans, j'enchaîne les CDD. A KFC j'ai eu un CDD, mais de 15h, et malgré mes multiples relances ils n'ont jamais voulu me faire passer à temps complet, j'ai dû arrêter ça n'était pas assez.

Aujourd'hui je vais mieux. J'ai parfois des rechutes quand je pense à ma famille mais j'essaye d'aller de l'avant. Je viens au local du Refuge dès l'ouverture et j'y passe la journée, j'aide comme je peux. J'espère trouver du travail bientôt car je viens de dépenser le peu d'argent qu'il me restait dans le Pass Navigo. »

fait venir mes potes qui dormaient dans le froid. On était 6. L'agent de sécurité a mis un moment à nous repérer, puis il a eu pitié. Tous les matins on faisait le ménage, on rangeait les matelas et les couvertures sous la cage d'escalier.

Où aviez-vous rencontré vos potes ?

A la Halte Jeunes, c'est là que je suis domicilié.

Vous avez votre suivi social à la Halte Jeunes ?

Oui ils m'ont trouvé un hôtel pendant 4 mois, et depuis quelque temps je suis dans un foyer pour jeunes travailleurs.

Vous êtes en bonne santé ?

Oui, mais après une bagarre on m'a envoyé en hôpital psychiatrique, et ils ont diagnostiqué une schizophrénie

dysthymique. C'est proche de la dépression, avec des sautes d'humeur. Je suis suivi dans un CMP.

Vous avez des ressources ?

Aucune, je porte toujours les mêmes habits, et mes potes me donnent des cigarettes. Je cherche une formation dans les espaces verts, mais la dernière fois que j'étais invité à une réunion de formation à Pôle Emploi je n'y suis pas allé, je ne me sentais pas bien. Je vais peut-être toucher l'AAH.

Je porte toujours les mêmes habits et mes potes me donnent des cigarettes.

Yann, 23 ans

« Je viens à la PAJ depuis avril suite à la perte de mon logement, mais j'ai connu la PAJ à 18 ans. Je viens du Brésil, mes parents m'ont adopté j'avais 4 ans. C'est une adoption ratée, ça s'est toujours mal passé. C'est une famille bourgeoise d'apparence très carrée, mais ma mère a toujours été violente. J'ai mis 1 mois à apprendre le français, sa méthode était radicale : un bonbon ou une claque. »

"UNE MÉTHODE RADICALE : UNE CLAQUE, OU UN BONBON."

À 10 ans, j'ai été placé en foyer à la demande de la psychologue qui me suivait depuis l'adoption, elle a fait un signalement. J'ai d'abord été en accueil provisoire de placement, une sorte de mise à l'abri destinée à laisser le temps de renouer un dialogue entre les parents et l'enfant, mais comme le dialogue n'a jamais pris, j'ai été sous ordonnance provisoire de placement, cette fois-ci à la demande d'un juge, dans un foyer. C'était un grand manoir, nous avions chacun notre chambre avec des activités collectives, comme une famille. Ma référente là-bas a été la première personne à me faire prendre conscience que je ne faisais pas que des bêtises, et que les choses débloquaient du côté de mes parents. Ils ne venaient jamais me chercher le week-end comme ils devaient le faire.

A 18 ans, je suis passé devant une inspectrice de l'ASE qui n'a rien voulu savoir des recommandations de mon éducatrice, et a décrété

que je n'avais pas besoin de contrat jeune majeur puisque mes parents se proposaient de me récupérer. Le temps qu'on arrive à la maison, ma mère m'a mis dehors. J'ai squatté quelques nuits chez des amis, mais ça me mettait très mal à l'aise, encore plus quand les parents se montraient trop compatissants. J'ai beaucoup dormi dans un squat à Nemours, un vieux manoir abandonné par-dessus le mur duquel je grimpais pour entrer. Je me chauffais à la bougie.

Cette année-là, j'ai réussi malgré tout à passer mon bac L avec mention, et fin juin je suis venu à Paris où j'ai trouvé des petits boulots. A mon arrivée à Paris, j'ai été hébergé par le 115, à la Boulangerie, et quand je n'avais pas de place je marchais. Après une année, j'ai été pris en charge par une association en hôtel, ils m'ont aidé à refaire mes papiers que ma mère avait gardés, puis j'ai été orienté au SIJ (Service Insertion Jeunes) pour le suivi social, et placé en CHRS éclaté pendant 2 ans, avant d'être orienté dans un autre CHRS. J'y ai passé 2 ans.



En décembre 2015 le centre a changé nos matelas, et nous nous sommes retrouvés avec des puces de lit. La situation a traîné jusqu'en mars. Malgré mes multiples relances les matelas n'ont pas été traités, et j'ai fini par entrer en conflit avec la direction. J'ai également quitté mon emploi dans la restauration, avec toutes mes piqures sur le bras je me sentais trop sale pour travailler. Depuis mars, je suis de retour au 115 et à la Boulangerie, où j'ai une place via le SIAO UP en continuité. J'aimerais retrouver du boulot mais c'est très compliqué de trouver des jobs compatibles avec le bus à 19h30, et à la Boulangerie je n'arrive pas à me doucher, donc tous les matins je viens à la PAJ prendre ma douche, et ça prend du temps.

Aujourd'hui, mon suivi social n'avance pas beaucoup, mon SIAO Insertion n'est toujours pas fait. Le plus dur dans la galère c'est de rester équilibré au niveau de la santé, de se soigner. Je mange le matin et le soir mais le midi je ne mange pas, on m'a proposé une carte repas à Baudricourt mais c'est vraiment pour les clochards, je ne veux pas y aller.

|| J'ai squatté quelques nuits chez des amis mais ça me mettait très mal à l'aise.

Aïcha, 18 ans

« J'ai été dans un foyer ASE depuis 2012. J'ai fait deux foyers, ça se passait mal. Je ne faisais rien, je fuguais. Le foyer c'est la loi de la jungle. Sans caractère on se fait victimiser. S'affirmer au foyer ça donne du caractère.

Mon contrat avec l'ASE a été rompu à mes 17 ans. Ma mère voulait que je parte avec elle à Londres. J'avais rêvé d'être chez moi avec ma mère, mais en réalité ce n'était pas vraiment le rêve que j'avais en tête. Au début ça s'est très bien passé, puis mon frère et ma sœur sont arrivés, et là ça a recommencé comme avant.

Quand on a pris l'habitude de vivre en foyer, dans la collectivité, avec les éducateurs sur le dos toute la journée, c'est dur de retourner vivre en famille. Au foyer j'ai fait des rencontres qui

"AU FOYER, J'AI FAIT DES RENCONTRES QUI M'ONT DÉTRUITE."

m'ont détruite, mais j'ai aussi eu des jours merveilleux. Je suis rentrée en France en juillet. Ma mère m'avait laissé son appartement, je faisais un peu de baby-sitting, c'est tout ce que je peux faire, j'ai fait des formations mais je les ai toutes arrêtées avant d'avoir un diplôme. Rapidement ma mère m'a mise à la porte.

Au début je suis allée chez ma meilleure amie, mais c'est compliqué pour soi et pour les autres de rester chez quelqu'un sans rien faire. J'étais en banlieue, j'ai décidé de venir à Paris pour prendre ma vie en main. Je suis à Paris depuis deux jours. Je dors chez une amie que j'ai connue en foyer, en attendant une réponse de l'ASE pour un éventuel hôtel, s'ils acceptent de me faire un contrat jeune majeur. J'avais gardé le numéro de mon éducatrice de l'ASE, c'est quelqu'un qui ne

m'a pas lâchée. Je suis allée au SJJ. Ils m'ont proposé une formation de 8h à 18h, mais je ne suis plus habituée à un tel rythme, j'ai trop de problèmes d'angoisse. Le SJJ m'a orienté ici à la Halte pour voir un psychologue, et rechercher un hébergement. J'ai trois amis, pas de famille. Je compte sur mon éducatrice ASE pour un hôtel.

monde, des voyous, des SDF, des gays. Mais j'arrivais quand même à somnoler en me mettant au fond, la tête dans ma capuche. Le matin, j'allais dans une cabine téléphonique où je pouvais faire ma nuit. Je mangeais en me servant directement

"ENTRE 17 ET 18 ANS, JE PASSAIS MES NUITS DANS LE NOCTILIEN."

dans les rayons des supermarchés. Je me débrouillais. Personne ne savait. J'ai continué à aller au lycée, même si je ratais beaucoup de cours. Mes résultats scolaires évidemment se sont mis à chuter. J'ai fini par être convoqué par la CPE, à qui j'ai expliqué ma situation. Elle m'a dirigé vers Paris ado service, mais ils n'ont pas pu faire grand chose vu que j'allais avoir 18 ans. Ils m'ont conseillé d'attendre jusqu'à mes 18 ans et d'aller voir Urgences jeunes. Grâce à eux, j'ai obtenu une place dans un foyer dans le 18^{ème}. On était deux par chambre. On ne peut pas dire que mon coloc était une lumière, mais au moins j'avais un toit. Ils m'ont également orienté vers un psy qui voulait que je sois suivi à Sainte-Anne. J'y suis allé deux fois et puis je n'y suis pas retourné.

C'est vrai que j'ai quelques problèmes d'addiction. A l'alcool, au poker, et aussi aux prostituées. Je fréquente celles de Belleville depuis l'âge de 15 ans. C'est mon côté DSK. Je me suis retrouvé avec une dette bancaire de 10 000 €. Pour rembourser, j'ai travaillé pendant un an et demi chez Zara comme vendeur, mais j'ai fini par en avoir marre et démissionner. Travailler pour 1200 € quand on a vécu toute sa jeunesse dans l'opulence, ça ne fait pas sens. J'ai eu aussi quelques problèmes avec la justice pour des petits délits. Urgence jeunes a considéré que je ne faisais pas d'efforts, et a fini par arrêter ma prise en charge. Ils m'ont orienté vers un foyer dans le 14^{ème} qui s'occupe d'ex détenus. J'ai retrouvé un emploi dans un restaurant. J'ai réussi à rembourser ma dette. Puis on m'a transféré dans un autre foyer pour jeunes travailleurs. Et j'ai fini par trouver un appartement dans le 15^{ème} que je loue avec un ami. Malheureusement il y a deux mois j'ai de nouveau eu une crise. Je suis tombé malade. J'ai perdu mon travail. C'est comme ça que je suis arrivé à la Halte Jeunes. Je viens un jour sur deux. Ça me permet de manger. J'ai commencé des démarches pour trouver une école et une entreprise. J'aimerais faire un BTS en alternance en communication. J'ai jusqu'à novembre pour trouver. Ça me permettra par la suite de trouver un travail payé correctement. A quoi ça sert de travailler si on ne peut pas profiter de la vie ?

Nico, 23 ans

« Mes parents sont partis du jour au lendemain quand j'avais quinze ans. J'étais en seconde. J'habitais déjà plus avec eux. Je vivais en colocation avec un ami. Ils se sont enfuis du jour au lendemain à Madagascar parce qu'ils étaient recherchés par la police. Ce sont de grands escrocs.

Comme j'allais avoir 16 ans, j'ai commencé à travailler pour payer mon loyer et manger. J'ai distribué le journal Métro et promené des chiens. J'arrivais à gagner 650€ par mois. Ça me suffisait pour vivre. Et puis je suis tombé malade. J'ai la maladie de Crohn. J'ai eu une crise qui a duré six mois. J'étais fatigué, j'ai perdu du poids, j'avais des carences. Je ne pouvais plus travailler. J'ai perdu mon appartement. C'est comme ça que je me suis retrouvé à dormir dans la rue.

J'ai été SDF un an. Entre 17 et 18 ans. Je passais la nuit dans le Noctilien. Tu peux pas vraiment y dormir. Y a tout le temps du



LES JOBS DE LA DÉBROUILLE

Retrouvez l'Atelier en février

**Centre Louvel Tessier
7, rue Jacques Louvel Tessier
75 010 Paris**

Plus d'information sur www.samusocial.paris